



DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 9 JANVIER 2017

Date de convocation et d'affichage : 3 janvier 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 20 H 00.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SEBBARI Samira, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, FARINE Bruno, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GANTELET Bruno, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONVALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUEL Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, MOUILLEFARINE Jean-Claude, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SYDOR Dimitri, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VAN DE WALLE Robert, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

Est excusé et a donné pouvoir : Brigitte LEYMBERGER à Marc SEBEYRAN, Olivier DUQUESNOY à David GARNERIN, Yves REHN à Jacques RIGAUD, Bruno SUBTIL à Philippe ARBONA

Absent et représenté : Gilbert FAURE par Martine CHODLEWSKI

Absente : Marie-Françoise PAUTRAS

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance : Mme Stéphanie FRAENKEL-LOCHART

DELIBERATION N°7	Délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau				
RAPPORTEUR	Alain BALLAND				

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
131	134	134		1	

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2017

DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU**Exposé :**

L'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales autorise le bureau dans son ensemble à recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2° De l'approbation du compte administratif ;

3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;

4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6° De la délégation de la gestion d'un service public ;

7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Dans ce cadre, eu égard aux délégations attribuées par ailleurs au Président, il vous est proposé de déléguer au Bureau les attributions suivantes :

1. Dans le domaine de la gestion des biens de Troyes Champagne Métropole:

Approuver et autoriser la signature des actes préalables et définitifs de toute opération immobilière (acquisition, échange, cession) pour toute transaction dont le montant excède le prix principal de 25 000 € (hors frais annexes)

2. Divers :

Décider du renouvellement de l'adhésion à des associations, y compris la désignation des représentants du Troyes Champagne Métropole, la décision initiale d'adhésion à une association restant une attribution du conseil communautaire,

Décider de l'octroi de garanties d'emprunt quel que soit le niveau de prêt garanti et de modifier si nécessaire le règlement y afférent.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rendra compte des travaux du Bureau exercés conformément à cette délégation. Les décisions prises par le Bureau par délégation du Conseil Communautaire sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle de légalité que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire

Décision :

Au bénéfice de ces informations, je vous propose :

- **DE DELEGUER au Bureau dans son ensemble, pour la durée du mandat et dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que dans la limite des crédits inscrits au budget, l'exercice des attributions suivantes :**
 - **Approuver et autoriser la signature des actes préalables et définitifs de toute opération immobilière (acquisition, échange, cession) pour toute transaction dont le montant excède le prix principal de 25 000€ (hors frais annexes),**
 - **Renouveler l'adhésion à des associations, y compris la désignation des représentants de Troyes-Champagne-Métropole.**
 - **D'approuver l'octroi de garanties d'emprunt sollicitées par les bailleurs sociaux, sans plafond, en application de la délibération portant règlement d'attribution**
 - **D'approuver et de modifier le règlement d'octroi des garanties d'emprunt**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

Affiché le 11 janvier 2017